

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Ministre

Paris, le 22 JUIL, 2011

N/Réf : CE/0621709
V/Réf : ML/EM-281/04/11

Monsieur le Député-Maire,

J'ai le plaisir de vous informer qu'après avis de la Commission interministérielle d'Aide à la localisation des activités du 22 juin 2011 et sur proposition de la Délégation interministérielle à l'aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), j'ai décidé d'attribuer à la société UMICORE AUTOCAT FRANCE (fabrication d'équipements automobiles) une Prime d'aménagement du territoire de 308 000 € qui accompagnera son projet de développement à Florange.

J'ai tenu à vous informer personnellement de cette décision.

La DATAR est à votre disposition pour vous apporter, si vous le souhaitez, tout renseignement complémentaire sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Bruno LE MAIRE



Monsieur Michel LIEBGOTT
Député de Moselle
Maire de Fameck
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP